

VEBRON - Commune
Séance du 11 décembre 2023

Membres en exercice :
11

Date de la convocation: 05/12/2023

onze décembre deux mille vingt-trois l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Alain ARGILIER

Présents : 8

Présents : Alain ARGILIER, Ludovic INSALACO, Grégory MAURIN, Pierre MORATI, Mélody QUET, Elsy ROUSSET, Nicole TEISSIER, Sylvestre VINCENT

Votants: 10

Pour: 10

Représentés: Jean-Marc AURES représenté par Alain ARGILIER, Christine DOUTRES représentée par Elsy ROUSSET

Contre: 0

Abstentions: 0

Excusés:

Absents: Valérie BLANC

Secrétaire de séance:

Objet: Délibération de la décision modificative n°4 - VEBRON 2023 - DE_061_2023

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2022, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

VEBRON

Exercice : 2023

DECISIONS MODIFICATIVES : BALANCE							
Dépenses de fonctionnement				Recettes de fonctionnement			
11/12/2023	6216	Personnel affecté par GFP rattachement	1 000,00	11/12/2023	752	Revenus des immeubles	1 000,00
Total Dépenses			1 000,00	Total Recettes			1 000,00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.



Alain ARGILIER
Maire de VEBRON

le 20/12/2023

RF
Préfecture

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 29/12/2023
048-214801938-DE_061_2023-DE